



IA à la DGFIP : Chance ou menace ?

L'intelligence artificielle, plus communément appelée « IA », se développe et rentre dans notre quotidien. Nous en attendons de plus en plus parler mais sans toujours réellement mesurer ce que cela signifie et quel est son impact réel.

Selon certains, elle pourrait même annoncer la troisième révolution industrielle avec des impacts dévastateurs sur l'emploi.

L'IA arrive également à la DGFIP. Elle est déjà en train de changer nos missions. Un changement que souhaite accélérer notre direction. Pour le meilleur ou pour le pire ?

L'IA, définition

Avant toute chose, il est important de définir de ce qu'est l'IA. Ou du moins d'essayer de comprendre de quoi il s'agit car il n'existe pas de définition simple et incontestée de ce qu'est l'IA.

Pour le parlement européen, l'intelligence artificielle représente tout outil utilisé par une machine afin de « *reproduire des comportements liés aux humains, tels que le raisonnement, la planification et la créativité* ».

Tout système mettant en œuvre des mécanismes proches de celui d'un raisonnement humain pourrait ainsi être qualifié d'intelligence artificielle.

Un exemple précis de ce qu'est l'IA et de ce qu'elle peut faire ou ne pas faire justement est le système « AlphaGo » crée par l'entreprise DeepMind. Ce logiciel est capable de battre le champion du jeu de go Lee Sedol mais est pour l'instant incapable de jouer aux échecs ou d'effectuer d'autres tâches tant que celles-ci ne lui auront pas été inculquées.

L'IA a contribué à la lutte contre la Covid-19, quand elle fut employée dans les aéroports lors de la production d'imageries thermiques. Dans le domaine médical, l'IA permet de détecter l'infection par scanner lorsque les poumons des patients sont soumis à une tomographie par ordinateur.

L'exemple le plus frappant et médiatique de l'entrée dans nos vies de l'IA est l'application **Chat gpt**. Ce logiciel révolutionne à grand pas le fonctionnement de notre société. Mais qu'est-ce qu'exactly que Chat gpt ?

Il s'agit d'une IA conversationnelle disponible en ligne gratuitement, capable de répondre instantanément à vos questions et d'adapter son discours en fonction de vos réponses. Il puise ses connaissances dans différentes bases de données qui ont été préalablement enregistrées contrairement à un moteur de recherche qui vous proposera des liens vers des sites internet existants.

Les capacités importantes de ce prototype suscitent des craintes quant aux risques de détournement à des fins malveillantes, comme notamment le cas d'affaires de plagiat à l'école et la rédaction de mémoire ou autres devoirs rédigés directement par Chat gpt.

Ce dernier pose de nombreux problèmes en matière de désinformation entre autre car le logiciel peut être utilisé pour créer des textes erronés voire des informations trompeuses.

L'IA arrive à la DGFIP



L'IA se développe de plus en plus dans le monde du travail : profilages de candidat(e)s pour le recrutement, chat bots pour faire face aux questions techniques. Dans l'administration pour l'instant, l'IA est surtout développée pour l'aide à la prise de décision.

La DGFIP a pris le train en marche et elle a déployé depuis plusieurs années des outils faisant appel à l'IA avec des impacts importants, voire irréversibles sur nos métiers, nos missions et nos conditions de travail.

Ces bouleversements ne font pourtant pas l'objet d'une consultation des agents et surtout des représentants du personnel en CSA. Cette dernière est considérée par la DG comme une simple chambre d'enregistrement alors que l'IA bouleverse irrémédiablement les organisations de travail. Les projets sont annoncés une fois ceux-ci terminés Les agents sont alors mis au pied du mur une fois les annonces faites.

Quelques exemples d'IA à la DGFIP :

- **Foncier innovant** : Permet, sur la base d'images aériennes de l'IGN de repérer les contours d'immeubles bâtis et notamment de piscines. Un traitement informatique identifie dans un second temps si les éléments détectés sur les images sont bien imposés aux impôts directs locaux. Les prestataires de services sont Capgenimi et Google, célèbre moteur de recherche américain.

- **Le traitement automatisé d'analyse prédictive de la dépense (TAAP)** : Ce programme a été pour l'instant mis en place pour la sphère gestion publique. Il vise à cibler et repérer les factures de l'état qui seront ensuite emmenées à être contrôlées par nos collègues. Précisions importantes : les critères de sélections demeurent pour l'instant un mystère, la DGFIP n'ayant toujours pas communiqué à ce sujet.

- **Les évaluations domaniales** : les algorithmes ont pour but de compiler un maximum de bases de données issues des actes notariés et des annonces d'agences immobilières. Cela permet ensuite de calculer un prix brut d'un bien immobilier ciblé par un agent.

- **La base des rescrits** : Il s'agit d'un des projets d'envergure annoncé dans le COM. La base des rescrits sera rassemblée dans une base unique qui réunira toutes les positions prises par l'administration en réponse aux usagers. La DGFIP présente encore cela comme une amélioration considérable du confort du travail des agents. Ainsi, ces derniers n'auront plus qu'à valider des réponses toutes faites par ce système. La qualité des réponses et le temps que devront passer les agents à reformuler reste à déterminer. Quant à imaginer les rescrits fiscaux rédigés directement par l'IA, il n'y a qu'un pas à franchir.

L'IA, l'avenir à la DGFIP

L'IA, nous l'avons vu, sera un outil incontournable dans les années à venir. Pour autant, la priorité doit être **l'amélioration de la qualité de notre travail et non une course à la rentabilité aveugle.**

Pour la CGT finances publiques, il n'existe pas une IA universelle et aboutie capable de remplacer l'humain, mais des IA qui sont des outils spécialisés, performants chacun dans un domaine bien limité et non exempts de limitation. Nous pensons que ce nouvel outil ne doit pas déposséder les agents de leur expertise ou autonomie dans leurs travaux.

Pour autant, même si la DG semble en apparence partager ces mêmes objectifs, les premières remontées qui nous viennent du terrain sont loin d'être satisfaisantes.

De nombreux agents nous disent que l'IA sert surtout à produire des listes qui manquent parfois de pertinence, dont le traitement s'avère répétitif et chronophage ce qui a pour conséquence de les priver d'initiative dans leur vrai métier.

Au-delà de la dégradation de nos conditions, comment ne pas craindre le plus grand danger avec le développement de l'IA : **les suppressions d'emplois.**

De nombreuses études et recherches ont tenté de prévoir quel impact pourrait avoir l'IA sur le marché du travail dans les années à venir.

Une étude de mars 2023 de la banque Goldman Sachs, grand défenseur de la rentabilité au détriment souvent de l'emploi, annonce **la suppression de 300 millions de postes dans le monde.**

Mais soyons rassurés pour l'économie mondiale, la révolution menée par l'IA augmenterait le PIB de 7 % par an au cours des dix prochaines années. Un grand ouf de soulagement pour le capitalisme !

En Europe et aux États-Unis, *“deux tiers environ des métiers actuels ‘sont exposés à un certain degré d'automatisation par l'IA’ et jusqu'à un quart de l'ensemble du marché pourrait être entièrement effectué par l'IA”*, selon les prévisions de la banque.

Parmi les métiers les plus touchés figurent notamment ceux de Mathématicien, Rédacteur et écrivain, Comptable, Assistant administratif et ... **Spécialiste en déclaration d'impôts.**

Parlons justement de l'impact en termes d'emploi que pourrait avoir l'IA à la DGFIP. Malgré des coûts parfois exorbitants pour le développement de certains projets, l'intelligence artificielle sert avant tout d'excuse pour des suppressions de poste. Quelques exemples d'estimations :

- Foncier innovant : 33 millions d'euros / - 300 ETP estimés

- CFVR (Ciblage de la fraude et valorisation des requêtes) : 34,5 millions d'euros / - 500 ETP estimés

- Le lac de données (sorte d'entrepôt informatique de l'ensemble des données décloisonnées de la DGFIP) : 24,1 millions d'euros / - 327 ETP estimés

De manière générale, la dépendance à l'outil informatique entraîne une diminution du périmètre de nos missions. Notre administration dans sa course à la diminution des coûts et de son corollaire les suppressions d'emplois, pourrait trouver un précieux allié dans la réalisation de cet objectif. L'IA devrait pourtant rester au service des agents dans l'accomplissement de leurs missions et non l'inverse.

On pourrait aisément imaginer, avec l'arrivée de Chat gpt, que la DGFIP développe un programme similaire pour répondre par exemple aux e-contacts et même aux appels dans un futur proche.

Deux missions qui sont au cœur **des centres de contacts nouvellement créés qui pourraient finalement vite devenir obsolètes.**

Nous utilisons d'ailleurs déjà un outil de cette nature sur impôt.gouv avec un chatbot (programmes informatiques qui utilisent le traitement du langage naturel pour dialoguer avec les personnes) nommé AMI.

Les centres d'appels modernes utilisent de nouveaux outils et techniques d'IA pour améliorer leurs opérations des chatbots mais pas seulement. Il existe aussi le routage intelligent par la gestion efficace des requêtes et la réduction du temps d'attente des usagers, la prédiction des besoins des clients dans le but d'améliorer l'efficacité, les réductions des coûts. Tout cela permettrait **une disponibilité 24/7 et plus de retraites à financer, en somme l'idéal recherché par le capitalisme le plus débridé !**

Pour autant, malgré de nombreux points en sa faveur **l'IA est loin d'être une évidence**. Les programmes développés sont encore loin d'être au point et nécessitent un encadrement et une surveillance de notre part très importante.

Les gains de temps et de productivité ne peuvent justifier une dégradation de notre travail. La quantité ne doit pas l'emporter sur la qualité.

Les décisions administratives automatiques qui pourraient être rendues par l'IA interrogent sur la continuité du service et l'égalité du citoyen devant la loi.

Enfin beaucoup de ces nouveaux logiciels sont développés avec l'aide d'entreprises privées et étrangères dont Facebook notamment et avec laquelle l'administration travaille déjà.

La **sécurisation des données et l'indépendance nationale** posent ici question. Nous demandons dans la mesure du possible que l'état développe ses propres logiciels ou du moins de travailler avec des entreprises françaises voire européennes.

On parle de la création de champions du numérique européen de l'IA à l'image d'Airbus par le passé. Cependant, notre retard en la matière est déjà considérable et il sera difficile de nous passer des géants de la tech américains ou asiatiques.

Cela interroge quand on voit comment la géopolitique mondiale évolue à toute vitesse. Qui nous garantit qu'aucun dirigeant des Etats-Unis, par exemple, ne décide de décréter que toutes les données d'une entreprise de son pays soient accessibles au gouvernement américain avec à la clef les données de millions de contribuables entre les mains d'un gouvernement étranger ?

Conclusion

Que l'on y soit favorable ou pas, l'IA fait désormais partie de l'environnement professionnel. Comme le train à vapeur en son temps, son avancée est inéluctable.

Pour autant, il est essentiel que nous agents de la Dgfi participions à un usage vertueux de l'IA afin qu'elle puisse nous apporter un cadre de travail émancipateur, qu'elle facilite la libération de l'innovation et de la créativité.

La CGT réitère sa revendication en la matière : oui à l'IA comme outil, non à l'IA comme une fin en soi. C'est l'occasion également d'en faire un appui à d'autres revendications comme la réduction du temps de travail avec le passage aux 32 heures.

Nous ne devons pas laisser nos dirigeants faire de l'IA le pilote de l'exercice de nos missions afin de créer un outil supplémentaire dans la réduction des effectifs.

Nous devons revendiquer également une plus grande transparence dans son développement et une sécurité toujours plus accrue de nos données.

Qui sait si même la création d'une IA toujours plus performante ne permettrait pas de remplacer nos directeurs. Cette dernière ne pourrait pas faire pire qu'aujourd'hui et même faire preuve de plus d'intelligence et de cohérence dans ses décisions !